



>> édito >> actualité

Eric THIROUIN
Président de la Chambre
d'agriculture

Oublier 2016 et repartir de l'avant

C'est sans regret que nous quittons 2016 et c'est avec beaucoup de détermination que nous abordons 2017. Certes, nous attendons une meilleure récolte, des cours sur les marchés qui se redressent sur toutes les productions. Mais pour vous aider à passer la crise vous pouvez dès à présent compter sur la Chambre d'agriculture. Nous renouvelons ainsi les mesures mises en place en 2016 avec par exemple 2 heures de conseil gratuit ou une Université du soir sur les charges de mécanisation le 6 février prochain... n'hésitez pas à nous solliciter.

En 2017, la Chambre d'agriculture sera également présente pour jouer pleinement son rôle de pilote pour vous accompagner à relever les défis qui nous font face. L'agriculture eurélienne doit à la fois préserver voire renforcer sa compétitivité sur ses filières phares (SCOP) pour conserver une position commerciale stratégique, et à la fois s'engager résolument vers la diversification de ses productions (circuits courts, nouvelles cultures, transformation...) pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs.

Il va ainsi falloir innover dans nos productions et nos méthodes de travail. Le numérique en est un des moyens avec la recherche et le développement. La Chambre d'agriculture est là pour vous accompagner et faire en sorte que vous puissiez dégager toute la valeur de votre travail.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble des élus et salariés de la Chambre d'agriculture, une excellente année 2017.

Lancement des audits d'exploitation

La Chambre d'agriculture vous propose de réaliser un bilan global gratuit de votre exploitation. L'objectif est de vous aider à prendre du recul sur la situation de votre exploitation et de vous accompagner pour donner un nouveau cap à votre entreprise.

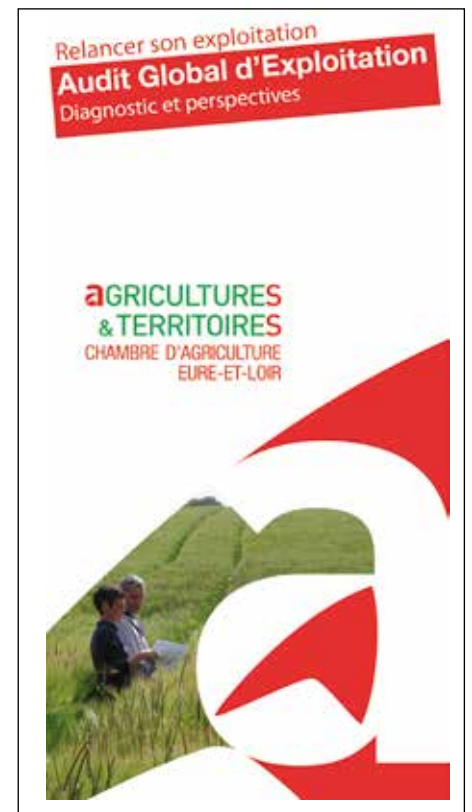
Concrètement, l'audit se déroule en 3 phases sur 2 demi-journées.

La première phase, lors d'une demi-journée, un conseiller de la Chambre d'agriculture réalisera avec vous un diagnostic de votre exploitation au travers une série de questions. Ces questions traitent à la fois de vos productions et des critères économiques mais également de votre famille, de vos relations et de la gestion de votre temps... Il s'agit dans ce diagnostic de réaliser une photographie simple et visuelle de la situation globale de votre exploitation ainsi que d'identifier les valeurs de l'entreprise et vos aspirations.

Dans une seconde phase, le conseiller analysera les résultats du diagnostic pour mettre en évidence les points forts et les points faibles de votre système de production, recensera les postes à améliorer et évaluera les marges de progrès.

La dernière étape sera la co-construction avec vous du plan d'action, lors d'une deuxième demi-journée.

Cet audit est entièrement pris en charge par la Chambre d'agriculture grâce à un partenariat avec la Région Centre-Val de Loire. Nos équipes sont désormais opéra-



tionnelles, nous vous invitons à nous contacter pour prendre rendez-vous.

Contact :

Service Entreprises et Territoires

02 37 24 45 41

Service Conseil Elevage

02 37 53 44 30

>> sommaire

Réaliser son plan de fumure	2
Université du soir le 6 février	3
Nouvelles technologies au Sima	3
Comment prendre les bonnes décisions techniques	4



● Salariés agricoles : un car pour aller aux SIA et SIMA

L'Association des salariés agricoles, ASA 28, propose aux salariés agricoles de visiter les salons de l'Agriculture à Paris, mercredi 1^{er} mars prochain :

- Départ 6h30 en car 50 places, de Chartres (parking de la Maison de l'agriculture.)
- Arrêt avant 9h 00 au SIA porte de Versailles (Visite libre)
- Arrêt à 10h 00 au SIMA Villepinte (visite libre)
- Retour à Chartres pour 19 h.
- Transport gratuit pour les adhérents.

Contact : Daniel Lazier 02 37 24 45 64
d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

● Accompagnement à l'élaboration de votre DUERP*

Vous êtes employeurs de jeunes mineurs en formation professionnelle dans votre entreprise (et/ou de salariés), vous devez répondre aux obligations légales en matière de santé, sécurité au travail. La Chambre d'agriculture vous propose une formation consacrée à l'élaboration du DUERP les 2 et 9 février 2017.

*DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels

Contact : Nathalie Boulay
02 37 24 45 37
n.boulay@eure-et-loir.chambagri.fr

● Mérédith Hurine renforce l'équipe d'Aidagri28



Arrivée le 2 janvier dernier, Mérédith Hurine a rejoint Anne-Sophie Jurkiewicz au sein de l'association Aidagri28.

Titulaire d'un BTS productions animales et ingénieur de l'UniLaSalle Beauvais, cette jeune femme de 25 ans originaire du Loir-et-Cher est spécialisée dans la gestion d'entreprises et apprécie particulièrement le conseil aux agriculteurs. Au sein de l'association, elle accompagne les agriculteurs à faire un diagnostic et à trouver les solutions les plus adaptées en fonction de leurs difficultés, en toute indépendance et confidentialité.

Contact : Aidagri28 02 37 24 45 22
aidagri28@eure-et-loir.chambagri.fr

Réaliser son plan de fumure avec Mes p@rcelles

Etre en règle en cas de contrôle n'est pas aisé. Mes p@rcelles, solution de gestion de vos cultures par internet, vient à votre aide !

Vous souhaitez aller plus loin et optimiser vos apports d'intrants puis suivre vos résultats technico-économiques ? Mes p@rcelles, solution de traçabilité est pour vous !

Réalisez votre Plan de fumure prévisionnel

Mes p@rcelles est adapté à la nouvelle Directive Nitrates. Vous entrez toutes

les données nécessaires pas à pas. En cas d'oubli, vous êtes alertés. Ainsi, vous réalisez votre calcul de la dose d'azote à apporter en toute simplicité. Si des parcelles sont identiques, Mes p@rcelles vous proposera de copier le calcul. Vous gagnez du temps.

Le calcul de la dose d'azote reste modifiable à tout moment.

Ensuite, Mes p@rcelles vous assiste dans la saisie de votre fractionnement prévisionnel. En cas d'erreur, il reste toujours modifiable.

N°	N° Parc.	Nom Parc.	Culture	Superficie (ha)	CSJ (kg/ha)	N° à respecter	N° à respecter	Ingrants	Prochain	Superficie (ha)	CSJ (kg/ha)	N° à respecter
1	30	parcelle n°30	blé tendre bl...	crope fixe...	0,00	70	170					
								Solution N	Fin Février	0,00	128,30	50
								Solution N	Fin Mars	0,00	205,13	80
								Ammontra...	Fin Avril	0,00	119,40	40

Au cours de la campagne, lors de vos apports réels, la dose d'azote qui reste à fournir est indiquée. Mes p@rcelles calcule la différence entre votre calcul de dose d'azote du Plan de fumure et vos premiers apports pour mieux vous guider. Enfin, une édition spécifique permet de valoriser vos calculs et vos interventions.

Plan Prévisionnel de Fumure
Cahier d'épandage

Parcelle: 30, Nom: parcelle n°30, Culture: blé tendre bl...

Calcul de dose: Date d'ouverture du blé: 01/02/15, Analyse N: 100,0, Ingrants: 10 mm à 30 mm N/ha: 2,0

Culture: blé tendre blé, Superficie: 0,00 ha, CSJ: 70 kg/ha

Détail du calcul kg N/ha: N à apporter: 200,0, N efficace à apporter: 180,0, N efficace à apporter après ouverture du blé: 180,0

Plan prévisionnel de fumure azote organique et minérale

Période d'apport	Type d'intrant (organique ou engrais minéral)	Superficie (ha)	Quantité (kg)	Unité	Teneur (kg/ha)	N eff. /ha	Totale apporté	
Fin Février 2015	Ammontrale 33,5	0,00	0,00	kg	33,5	40	40	
Fin Mars 2015	Solution N 28	0,00	179,5	L	36,0	70	70	
Fin Avril 2015	Solution N 28	0,00	102,8	L	36,0	40	40	
TOTAL (pondéré par la surface totale de la parcelle)							150	150

Cahier d'épandage: Ingrants minéraux: 10 mm à 30 mm N/ha

Date de l'apport	Nature de l'intrant	Superficie (ha)	Quantité (kg)	Unité	Teneur (kg/ha)	N eff. /ha	N total /ha	Conditions d'épandage	
01/02/2015	Fertilisants azotés (CSJ % N2O 22, NPK 6, 82200015, 10)	0,00 ha	0,00	L	0,00	0,00	0,00	non appliqué	
01/02/2015	Ammontrale 33,5	0,00 ha	0,00	kg	33,5	40,0	40,0		
21/03/2015	Solution N 28	0,00 ha	179,5	L	36,0	70,0	70,0		
01/04/2015	Solution N 28	0,00 ha	102,8	L	36,0	40,0	40,0		
TOTAL (pondéré par la surface totale de la parcelle)							150	150	



web

Un accompagnement complet et personnalisé

L'équipe Mes p@rcelles répond gratuitement à vos questions par téléphone ou par courriel.

Venez à notre rencontre :

- rendez-vous personnalisé avec un

conseiller pour une démonstration (gratuit).

• formation « Plan de fumure » sur une journée avec un conseiller agronomie et un conseiller Mes p@rcelles, à Chartres.

Contact : équipe Mes p@rcelles
02.37.24.46.00 mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Université du soir consacrée à l'optimisation de son parc matériel

La prochaine Université du soir se tiendra le 6 février 2017 à 18h à la Maison de l'agriculture. Cette édition, sera consacrée aux charges de mécanisation à travers trois interventions.

Philippe HURTAULT d'AS28 débutera la soirée par une présentation sur la situation de ferme Eure-et-Loir en matière de charges liées aux matériels. Son intervention permettra aux participants de situer leurs exploitations et de s'interroger le cas échéant sur le pourquoi de leur situation et les pistes d'amélioration à mettre en place.

La deuxième intervention sera réalisée par Michael Graciano conseiller machinisme à la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher. Il présentera les différentes solutions pour réaliser son investissement. Est-ce que je dois investir seul, en Cuma, en copropriété ? En nous donnant les avantages et limites de chaque option, les participants auront une plus grande visibilité sur les possibilités de choix qui s'ouvrent à eux.

La dernière partie se fera sous forme de table ronde par la présentation de deux exemples d'organisation



de gestion du matériel. Le premier groupe, originaire du département, a mis en commun le matériel de semis et de récolte. Le second qui vient du département de l'Yonne a réalisé une « fusion » complète de ces moyens de productions depuis 2009 avec comme axe directeur : « produire mieux ensemble ». Ces deux situations nous offrent une visibilité sur ce qu'il est possible de mettre en place et peuvent ainsi donner des idées à suivre.

A l'issue de cette Université du soir, l'ensemble des participants seront cordialement invités à partager et à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Le SIMA s'ouvre aux nouvelles technologies

Comme tous les deux ans, le **SIMA (Salon International du machinisme agricole)** aura lieu du 26 février au 2 mars 2017 au parc des expositions de Paris Nord Villepinte en parallèle du salon de l'agriculture. Vitrine internationale de l'agriculture de l'avenir à travers la présentation de matériel ultra-performant, ce salon se tourne également vers les nouvelles technologies. A cette occasion, deux hackathons se dérouleront conjointement lors de cet événement : la 3^{ème} édition nationale de l'Agreen'Startup du 24 au 26 février organisé par l'APCA et le 2^{ème} API-AGRO hackathon mis en place par l'ACTA.

Qu'est-ce qu'un hackathon ?

Le mot «hackathon» est issu de la

contraction de «hack» voulant dire bidouilleur bricoleur et «athon» signifiant marathon. Il s'agit plus précisément d'un événement organisé généralement sur une durée continue de 48h pour reprendre l'idée du marathon. Les participants inscrits en équipe, coopèrent dans une ambiance dynamique et stimulante. Leur objectif étant de créer un service, une application numérique, un site web et d'exposer ce projet lors d'un pitch de 3 minutes présentant le concept, un prototype plus ou moins abouti et un modèle économique.

Alors si vous avez des projets, des idées à faire émerger ou tout simplement l'envie de participer au développement de l'agriculture de demain vous pouvez participer à ces événements.

● Retrouvez l'Eure-et-Loir au Salon de l'Agriculture, du 25 février au 5 mars



Cette année encore, les producteurs d'Eure-et-Loir feront découvrir leurs spécialités au Salon de l'Agriculture Portes de Versailles : les œufs et caillies d'A. Challine, la bière de V. Crosnier, les chips de M. Maisons, les légumes secs de L. Delatouche en première partie de salon, puis la spiruline de D. Guérin, le miel de F. Lerat et les confitures d'I. Collin en fin de salon. Mercredi 1^{er} mars, la Chambre d'agriculture proposera une animation autour de la promotion de la gastronomie et de l'agriculture eurélienne, avec la Confrérie des Fins Gourmets Euréliens. Du 25 février au 5 mars, Hall 3, stand H 137.

● Arrivée de Jean-Baptiste Gratecap

Depuis le 2 janvier 2017, Jean-Baptiste Gratecap a rejoint l'équipe d'animation des Aires d'Alimentation de Captage.



Après un cursus de géographie qui l'a amené à étudier les paysages à l'échelle des bassins versants, ce jeune normand a suivi une thèse sur les pressions agricoles et la qualité de l'eau à l'ISARA-Lyon. Après une expérience à l'INRA de Plaisir Grignon lors de laquelle il a contribué au développement d'un outil de modélisation des pertes en nitrates sous les parcelles agricoles, il rejoint la Chambre d'Eure-et-Loir. Il assurera notamment l'animation des bassins de Berchères-Saint-Germain, Tremblay-les-Villages et Dammarie.

Contact : Jean-Baptiste Gratecap
02 37 24 46 68 jb.gratecap@eure-et-loir.chambagri.fr

>> En bref

● Signature des conventions pour les activités 2017

Le 30 janvier, les présidents et trésoriers des groupes de développement vont signer leurs conventions d'activités 2017 avec le Président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, Eric Thirouin. A cette occasion les groupes de développement présenteront au Président de la Chambre d'agriculture, et cette année aux élus du Conseil Départemental, le bilan des actions menées par chacun d'eux et ils échangeront sur les prochaines activités 2017.

La Chambre d'agriculture consciente des difficultés rencontrées par les agriculteurs du département a décidé de renforcer ses conseils technico-économiques et présentera avec les élus du Conseil Départemental l'aide financière allouée exceptionnellement par ce dernier.

● Forum de l'orientation

Le prochain Forum de l'orientation organisé par l'inspection Académique et le Rotary club de Chartres ouvrira ses portes du vendredi 27 janvier jusqu'au 28 janvier 2017. Parmi les différents pôles présents, l'espace « Métiers de la nature et du vivant » et la Chambre d'agriculture vous attendent pour vous présenter les métiers, les formations correspondantes et les cursus réalisables notamment dans les établissements scolaires agricoles du département. Horaires : 9h-12h / 14h - 17h le vendredi et 9h 17h le samedi

Contact : Bertrand de Lacheisserie
02 37 24 45 42

b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

Comment prendre les bonnes décisions techniques en 2017 ?

Trésorerie affectée par la crise, budget charges opérationnelles serré en 2017. Dans ce contexte, quelles impasses peuvent facilement être réalisées ? Quels impairs ne pas faire pour affecter le potentiel de rendement ? La Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos prises de décisions techniques sous 2 formats.



De nombreuses références locales

Chaque année, une soixante d'expérimentations aux différentes thématiques sont menées pour acquérir des données locales : par exemples : variétés avec différents niveaux de protection fongicide permettant d'apprécier la conduite à tenir, fongicides pour choisir les meilleurs produits technico-économiques, herbicides dans un contexte de pression graminées en augmentation, essai longue durée fertilisation P et K (40 ans de recul) pour savoir quand réaliser des impasses ou quelle dose

minimale épandre... Ces essais ont toujours eu pour focale de trouver la ou les solutions au meilleur rapport technico-économique pour préserver votre rentabilité ! Ces données pluriannuelles sont d'autant plus précieuses en 2017 !

Un réseau de conseillers locaux

L'équipe de conseillers de la Chambre d'agriculture est constituée d'une douzaine d'ingénieurs polyvalents compétents sur les systèmes de culture (itinéraire technique, choix d'assolement...). Ils sont en lien direct avec le terrain avec une expertise locale. Ils réalisent un suivi maladie et ravageur hebdomadaire, base de leur préconisation. En plus, la Chambre d'agriculture est agréée par le ministère de l'agriculture pour son conseil phytopharmaceutique neutre et objectif.

Contact : 02 37 24 45 51

c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

Adhésion à un groupe de développement

- Possibilité d'appeler le conseiller de secteur pour toutes questions techniques et réglementaires.
- Remise d'un guide de préconisations par interventions et cultures de 250 pages : le carré cultures.
- Rendez-vous d'observations, d'échanges et de conseils sur le terrain dans le cadre de tours de plaine ou en salle à des moments clés de la campagne.
- Réunions techniques spécifiques dés-herbage et achats morte-saison.
- Réception du Fongiflash chaque semaine et des brochures d'essais.

Tarif (HT) proportionnel à la SAU

Environ 450 €

pour une exploitation de 150 ha.

J.A. Années 1 et 2 : tarif préférentiel

Pack fongiflash et Brochures d'essais Fongiflash

Chaque semaine, assurer une aide à la décision dans la gestion des interventions culturales.

- Synthèse des observations effectuées par les conseillers.
- Préconisations fongicides, insecticides et régulateurs sur blé tendre, blé dur, escourgeon, orge de printemps, pois et colza, indépendantes et adaptées.

Brochures d'essais :

- des notes précises et synthétiques sous forme de 4 à 12 pages disponibles au moment des prises de décisions : choix variétaux, commandes morte-saison phytosanitaires (herbicides, fongicides...), fertilisation
- des conseils indépendants et adaptés au contexte de l'Eure et Loir,
- des choix établis à partir d'expérimentations locales.

Tarif (HT)

329.90 € Adhérent de groupe de développement : compris dans l'adhésion